

# LABAZ : 100€ offert par la région

## Créer un compte et créer un ticket

La Région Île-de-France propose une aide pour les jeunes franciliens de **15 à 17 ans**. Le montant de l'aide financière pour la pratique sportive s'élève à **100 € par an et par bénéficiaire**. Le montant de l'aide n'est **pas cumulable** d'une année à l'autre. Il est crédité à partir du **1er septembre** et peut être utilisé par le bénéficiaire jusqu'au **31 août** de l'année suivante.

Pour créer son compte l'élève doit avoir :

- Identifiant et mot de passe ENT
  - Accès à une adresse mail
1. Télécharger l'application Labaz ou le faire via un moteur de recherche
  2. Créer son compte grâce à ses identifiants ENT
  3. **ATTENTION : vérifier l'adresse mail avant de valider**
  4. Confirmer le mail reçu sur l'adresse mail
  5. Se reconnecter sur LABAZ

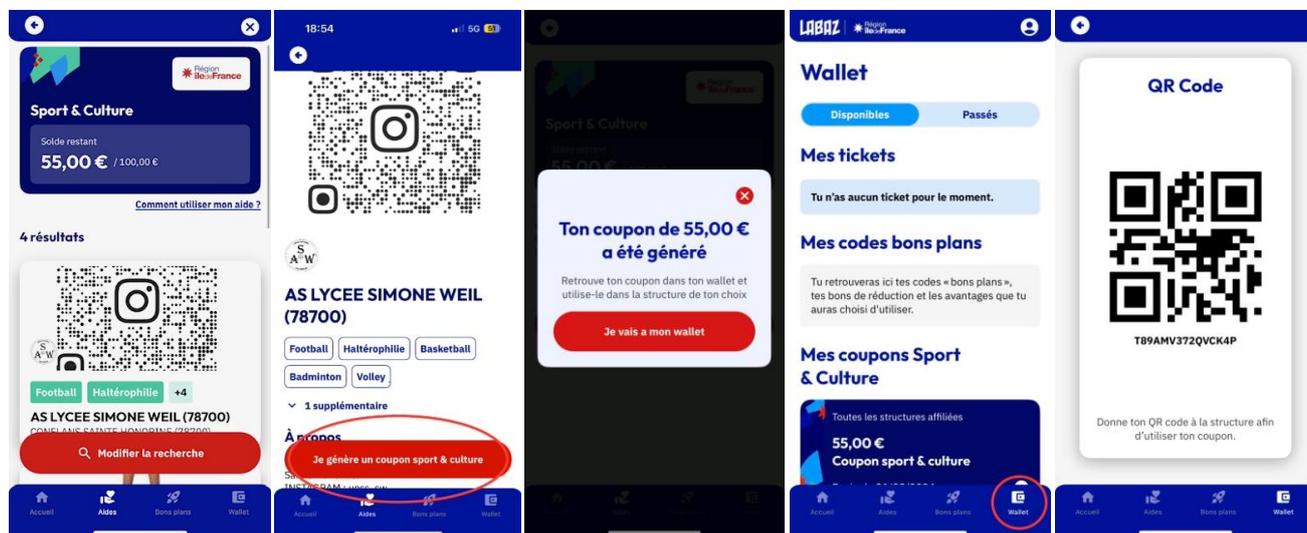
A savoir : si besoin de contacter le service, seulement par mail [labaz@iledefrance.fr](mailto:labaz@iledefrance.fr).

Questions possibles :

- La vérification de l'âge des jeunes pour l'octroi de l'aide de 100€/an se fait le 1er septembre de chaque année. Si l'élève a complété 15 ans après le 1er septembre 2024, leur premier crédit de 100€ se débloquera le 1er septembre 2025. Il aura le droit pendant 3 ans mais avec un an de décalage par rapport à leurs camarades ayant complété 15 ans avant le 1er septembre. Même principe pour les élèves ayant 17 ans avant le 1<sup>er</sup> septembre, ils peuvent bénéficier de l'aide. Alors qu'un élève qui a 18 ans avant le 1<sup>er</sup> septembre ne pourra plus en bénéficier.
- Si erreur dans l'adresse mail de l'élève, envoyer un mail avec adresse mail mauvaise et bonne adresse de l'élève ainsi que sa date de naissance pour qu'ils modifient l'adresse.



Rechercher par lieu : CONFLANS SAINTHE HONORINE → AS Lycée Simone Weil



Une fois le QRcode crée, l'élève doit envoyer à son enseignant d'EPS une capture d'écran du QRcode ou bien le code de validation en dessous du QRcode sur insta : UNSS\_SW